

A Blois, le 7 janvier 2020

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : DEJA DIX-HUIT ANNEES DE SAIGNEE ET CA CONTINUE : - 8 POSTES DANS LE LOIR-ET-CHER EN 2020

Le CTL Suppressions d'Emplois du 7 janvier 2019 a entériné au niveau départemental le CTR du 16 décembre 2019 qui a rayé 1500 emplois bruts à la DGFIP au 1/1/2020, ramenés à 1431 nets (après correction du solde des transferts entre programmes), soit plus de 42000 depuis 2002 ! En 2021 et 2022, ces suppressions se solderont respectivement par 1800 et 1600 emplois supplémentaires. Depuis la fusion DGI-CP en 2009, ce sont ainsi 132 postes (270 depuis 2002) qui ont été sacrifiés dans notre département,

Pour le Loir-et-Cher, ce sera 8 suppressions nettes : -1 IDIV, -1 A, -4 B et -2 C. Parmi les services concernés, les trésoreries sont particulièrement impactées avec quatre postes, le Nouveau Réseau de Proximité commençant d'ores et déjà à pratiquer ses effets, y compris sur les services directement impactés par les transferts. La direction en profite également pour redéployer des emplois d'un service à l'autre en fonction de la « *réalité des effectifs* ». On notera en particulier les transferts des postes du SIE Vendôme vers le SIE Blois et de la trésorerie de Mondoubleau vers la trésorerie (SGC) de Vendôme, la mise en place des conseillers aux décideurs locaux (depuis la trésorerie de Mondoubleau et du SIE Vendôme). Toutes ces modifications se font parfois en fonction des vacances d'emplois suite au dernier mouvement de mutation ou en cas de départ à la retraite.

En Loir-et-Cher, ce sont 8 emplois en net qui seront supprimés du TAGERFIP.

Voici le tableau des suppressions d'emplois par grades et services prévues dans notre département pour 2020 :

	A+	A	B	C	TOTAL
<u>Suppressions nettes</u>					
Pôle Contrôle Expertise		-1			-1
SIE Blois				-2	-2
SIE Romorantin			-1		-1
Trésorerie Bracieux			-1		-1
Trésorerie Morée			-1		-1
Trésorerie Blois Agglo			-1		-1
Trésorerie OPH	-1 (IDIV)				-1
Total	-1	-1	-4	-2	-8
<u>Redéploiement d'emplois</u>					
Direction (vers SIP : accueil)				-1	-1
Conseil aux décideurs locaux	+2 (IDIV)	+1			+3
EDR			+1	-1	0
SIP Blois				+1	+1
SIP Vendôme			+2	-2	0
SIE Blois			+5	+3	+8
SIE Vendôme	-1	-1	-5	-3	-10

	A+	A	B	C	TOTAL
Trésorerie Lamotte-Beuvron			-1	+1	0
Trésorerie Mer			-1	+1	0
Trésorerie Mondoubleau	-1		-1	-1	-3
Trésorerie Vendôme			+1	+1	+2
Trésorerie Blois Agglo			+1	-1	0
Paierie départementale			-1	+1	0
SPFE Blois			-1	+1	0

Nous boycotterons la seconde convocation car il n'existe dans ce CTL aucune marge de manœuvre si ce n'est la localisation des suppressions d'emplois décidées à la DG, nous laissons là-dessus l'administration assumer seule ces décisions.

Voici la liminaire que nous avons lue avant de quitter la séance :

Monsieur le Président,

Comme chaque année, la DGFIP, cible privilégiée des différents gouvernements depuis près de vingt ans, va devoir absorber cette nouvelle vague de 1500 suppressions d'emplois, qui sera suivie par 3400 postes pour 2021 et 2022. Si la Direction Générale nous parle avec cynisme d'un niveau bas de suppressions, ces chiffres s'ajoutent aux plus de 40 000 postes supprimés depuis 2002. Cette politique dogmatique et aveugle se fait en dépit de la réalité du terrain, car de fait la charge de travail n'a cessé de croître, les sollicitations à l'accueil augmentent, le nombre de dossiers à traiter augmentent et la fraude fiscale n'a jamais été aussi élevée.

Pour le Loir-et-Cher, la déclinaison de cette nouvelle saignée se traduit par 8 suppressions de postes, soit 132 rayés du TAGERFIP départemental depuis seulement 2009.

Cette situation entraîne des tensions dans les services ainsi qu'une dégradation du service aux usagers et des conditions de travail des agents. Nous arrivons à un point de rupture. L'administration n'est plus en capacité d'absorber les suppressions de postes et tous les changements organisationnels imposés par les gouvernements successifs. Dans un cadre général de mise en place des préconisations d'externalisation et de privatisations des missions de service public du Comité Action Publique 2022 et de la loi de Transformation de la Fonction publique, ces annonces sont faites dans une période où l'administration organise une casse sans précédent des services des finances publiques avec son Nouveau Réseau de Proximité, casse dont les usagers et les élus locaux ont bien conscience, et pas uniquement ceux qui ne « comptent pas ».

Contre un autre recul social sans précédent depuis la mise en place des retraites par répartition par le Conseil National de la Résistance, depuis maintenant plus d'un mois le conflit contre la réforme des retraites perdure, le gouvernement ayant choisi de jouer la montre pour enliser le conflit. Pourtant, là encore, la population rejette la communication mensongère du gouvernement, et son soutien aux manifestants ne faiblit pas.

A deux jours d'une journée d'ampleur et décisive contre ce projet, nous ne siégerons pas à ce comité technique car il ne fait qu'entériner des décisions dogmatiques déconnectées des besoins des usagers et contraires à l'intérêt des services publics.